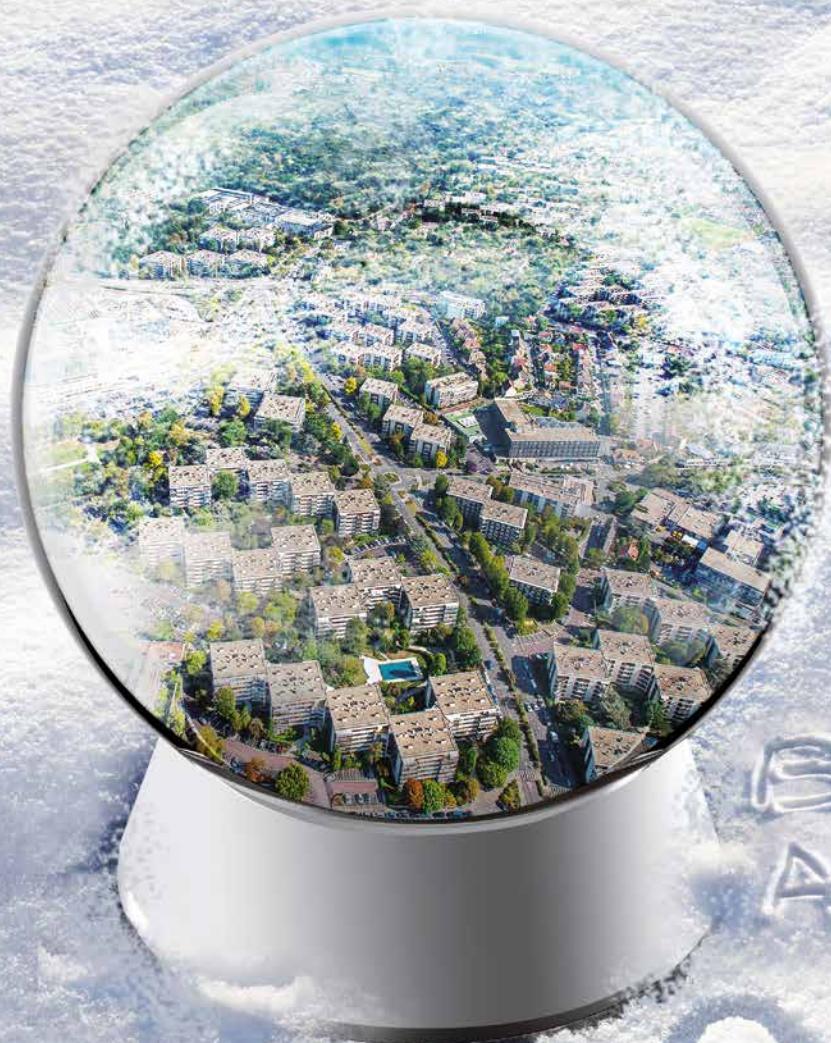


N° 81 > DÉCEMBRE 2014

La lettre de parly2

Bulletin d'information et de liaison
des Copropriétaires et Résidents

Dans ce numéro :
**Parly2 vu
du ciel...**



BONNE
ANNEE

Dossier

Canalisations : prévention et entretien

www.parly2.com

150 ANS ÇA SE FÊTE !

ASSURANCE VIE **150€ OFFERTS**

POUR TOUT VERSEMENT D'UN MONTANT
MINIMUM DE 15 000€⁽¹⁾ !



> Pour profiter de cette offre, rendez-vous dans
l'Agence Société Générale de Parly 2

64 rue Moxouris - 78150 Le Chesnay - 01 39 23 93 80

DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT  SOCIÉTÉ
D'ÉQUIPE  GÉNÉRALE



(1) Offre valable du 01/11/2014 au 31/12/2014, hors DOM TOM et Nouvelle Calédonie, pour tout versement initial ou complémentaire de 15 000 EUR minimum réalisé en une seule fois. L'offre est limitée à 150 EUR par personne et sera versée, dans le courant du mois de mars 2015, sur le compte à vue Société Générale rattaché au contrat. Cette offre est accessible sur la majorité des contrats d'assurance vie et de capitalisation de Sogécap. Ces contrats sont présentés par Société Générale, SGBA, BFCOI (immatriculations à l'ORIAS n° 07 022 493, 07 030 182 et 07 030 515), SGCB et Banque de Polynésie en leur qualité d'intermédiaires en assurance. Sogécap, Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 1 168 305 450 EUR entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des Assurances 086 380 730 R.C.S. Nanterre. Siège Social : 50, avenue du Général de Gaulle - 92093 Paris La Défense Cedex. Société Générale, S.A. au capital de 1 006 489 617,50 € - 552 120 222 RCS Paris, siège social 29, Bd Haussmann, 75009 Paris.

La lettre de Parly2 N°81

Éditeur : Association Parly.com

Local postal 376 - 78158 Le Chesnay cedex - Téléphone : 01 39 55 31 11

Email : parlycom@parly2.com - site web : www.parly2.com

Responsable de la publication : P. Chapotot, Directeur de la Rédaction

Ont participé à la réalisation de ce numéro : D. Bilger, P. Chapotot, B. Labelle, M. Lecluse, F. Leridon, C. Rich, P. Vidal

Photos : Parly.com

Crédits photos : Shutterstock

Publicités : CPH IMMOBILIER / LOGGIARAMA / SOCIÉTÉ GÉNÉRALE / CHAMBRE DES PROPRIÉTAIRES

Conseil et conception graphique : MARKETING TACTICS - 01 69 86 15 28

Imprimerie Actuel Graphic

Ce document est imprimé sur Satimat Green 135g, certifié FSC



Edito

► Économies ! Économies !

Alors que Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, la copropriété elle, recherche de façon volontariste et permanente des économies à réaliser !

Certes, au fil du temps, la marge de manœuvre budgétaire est étroite. Chaque année, lors de la préparation du budget, le Conseil Syndical Principal en analyse chaque ligne pour s'assurer de la pertinence de la dépense et essaie de générer des économies ; l'objectif premier étant celui de l'entretien et de la valorisation de notre patrimoine.

Bien sûr, certains postes n'offrent pas beaucoup d'alternatives, par exemple :

- la hausse de la TVA sur l'eau a doublé en trois ans (de 5 à 10%)
- des conséquences de contraintes réglementaires nouvelles très coûteuses comme celles de la mise aux normes de nos ascenseurs ou de la mise en conformité des portes de locaux vide-ordures avec la nouvelle réglementation « sécurité incendie ».

D'autres dépenses, qui visent principalement au bon entretien du patrimoine, relèvent en revanche de notre initiative : la réfection de notre voirie (nécessaire tous les 20 ans) ou bien celles qui deviennent très prégnantes actuellement dans nos résidences, comme l'entretien de notre réseau de canalisations : eau froide, eaux usées et eaux-vannes (cf. notre dossier dans ce numéro).

En regard de ces dépenses et pour essayer de contenir nos charges, le Conseil Syndical Principal recherche en permanence toutes les sources

d'économies possibles. Ainsi, le renouvellement de notre contrat de chauffage pour 12 ans et le nouveau statut de réseau de chaleur (vente de chaleur à des tiers) de notre copropriété conduisent à des économies substantielles.

De même, la renégociation de notre contrat d'assurance nous permettra d'enregistrer, à compter de janvier 2015, une baisse de près de 15% de notre prime (à garanties égales).

D'autres sources d'économies sont recherchées ou à l'étude : les nouvelles dispositions de la Loi ALUR (Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) relatives à la gestion de la copropriété, pourraient permettre de simplifier l'organisation de l'Assemblée Générale du Syndicat Principal et d'enregistrer plusieurs dizaines de milliers d'euros d'économie.

Au total, plusieurs centaines de milliers d'euros pourraient être économisés sur trois ans dans nos budgets de fonctionnement.

De plus, chaque copropriétaire peut (et doit), par son comportement quotidien, contribuer également à générer des économies de charges en veillant par exemple à maîtriser sa consommation d'eau, à signaler tout type de fuite et à éviter de mauvaises pratiques...

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une très belle année 2015.

► **Patrick Chapotot**
Président du Conseil Syndical Principal

Sommaire

1. Canalisations : prévention et entretien

- Interview de Robert Blivet - Société Blivet 6
- Exemples de travaux sur les canalisations 7

2. Actualités

- L'eau coûte cher... 4
- Parly2 vu du ciel ! 9

- Et si Parly2 était fibré... 13
- Programme du Club Ars 19

3. La vie de nos résidences

- Travaux soumis au vote en Assemblée Générale des Syndicats Secondaires 14

4. Brèves

- Actualités juridiques 17
- Passage de témoin au Club Ars 18
- Monsieur Ribaud nous a quittés... 18

L'eau coûte cher...



**Coût de
l'eau froide :
5,04€/m³
en janvier
2014**

Le prix au m³ de l'eau froide est de plus en plus cher : 5,04€ en janvier 2014 sur les communes du Chesnay et de Rocquencourt.

Nous constatons que la consommation courante n'augmente pas au fil des années.

Cependant, notre consommation pourrait baisser si le nombre de dégâts des eaux enregistrés diminuait : ceux-ci représentent 73% des 358 sinistres survenus à Parly2 en 2013 (soit environ 5 dégâts des eaux par semaine en moyenne).

**En moyenne
5 dégâts des
eaux par
semaine**



Chacun comprendra qu'il est important de veiller à entretenir ses sanitaires (évier, lavabo, robinet d'arrêt des lave-linge et lave-vaisselle, flexible de raccordement, chasse d'eau, baignoire...). Un robinet qui goutte présente une perte de 35 m³/an, une fuite sur une chasse d'eau peut entraîner une perte de l'ordre de 200 m³/an, voire plus encore !

► **Pensez donc à vous inscrire régulièrement chez votre intendant pour un passage gratuit de la société ISTA** (anciennement AQUAGEST) liée par contrat avec la copropriété de Parly2 ; un technicien interviendra chez vous et prendra en charge l'entretien et la réparation des éléments de plomberie cités ci-contre. L'intendant vous indiquera les dates de passage et organisera avec vous les modalités d'accès à votre appartement.

► Lorsque vous partez en vacances, pensez à fermer les robinets d'arrêt de vos salles de bain et de vos cuisines (lave-linge et lave-vaisselle).

► Si vous avez des mitigeurs, veillez à les remettre en position « eau froide » après utilisation, afin d'éviter de créer un mélange eau chaude - eau froide dans les colonnes d'alimentation.





ENTRETIEN DE LA ROBINETTERIE

Afin de vous apporter un meilleur confort, **vo**tre résidence a souscrit avec la Société ISTA (anciennement AQUAGEST) **un contrat d'entretien de la robinetterie et des chasses d'eau dont le coût est inclus dans vos charges**, qui comprend les prestations ci-après.

PRESTATIONS CONTRACTUELLES

L'entretien et la réparation :

- des robinetteries,
- des mélangeurs,
- des mitigeurs mécaniques (mono-commande),
- des cols de cygne,
- des inverseurs bain-douche,
- des robinets de machines à laver,
- des robinets d'arrêt,
- du mécanisme interne de chasse d'eau.

Le remplacement de pièces détachées ou des appareils complets hors d'usage et non réparables par ISTA, par des appareils de même marque ou de qualité équivalente et ce uniquement pour les appareils cités ci-dessus.

PRESTATIONS HORS CONTRAT qui feront l'objet d'un devis

- mitigeurs thermostatiques (avec sélecteur de température gradué) qui pourront être vérifiés à la demande de l'occupant du logement.
Dans le cas où la cartouche thermostatique ou l'appareil serait défectueux et irréparable, un devis de remplacement ponctuel peut être établi.
- remplacement des bondes, siphons et commandes de vidage.

PRESTATIONS EXCLUES DU CONTRAT

- tout ou partie d'appareils entrant dans le cadre du contrat mais rendus inaccessibles (coffrages, carrelage, meuble...),
- les canalisations,
- les appareils sanitaires (lavabos, baignoires, éviers, bidets, cuvettes et réservoirs de W.C),
- les flexibles et douchettes,
- les appareils ménagers hydrauliques ou d'hydrothérapie,
- les dégorgements de canalisations.

Pour conserver vos appareils en bon état de fonctionnement et éviter des consommations d'eau inutiles, demandez à votre Intendant(e) de vous inscrire pour une visite de contrôle qui aura lieu le jour de passage de l'entreprise, selon le planning affiché dans le hall de votre immeuble.



Interview de Robert Blivet - Société Blivet

Robert Blivet, parlez-nous de votre entreprise, depuis combien de temps intervenez-vous à Parly2 ?

L'entreprise Blivet a été créée en 1958 par Marcel Blivet et reprise par moi-même en 1981, au décès de mon père. C'est une entreprise familiale, ma sœur assure le secrétariat, mon beau-frère y travaille, ainsi que, depuis quelques années, mon neveu Jérôme Normand, responsable des chantiers. Nous avons 3 ouvriers et travaillons régulièrement avec trois plombiers sous-traitants, un peintre et un carreleur.

Basés à Fontenay le Fleury depuis 56 ans, nous assurons l'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux et de plusieurs résidences, Parc Montaigne, SCA L'Horizon, Parc St Cyr, Résidence Vendôme...

L'entreprise intervient sur le site des résidences de Parly2 depuis 1976, soit pour les interventions d'urgence, soit pour les réparations ou remplacements de canalisations, avec des ouvriers qualifiés et compétents qui connaissent bien l'ensemble des résidences de la copropriété, ce qui nous permet de répondre au mieux aux différentes demandes. Nous mettons un point d'honneur à laisser nos chantiers parfaitement propres, ce qui explique que nous employons un carreleur et un peintre.

Robert Blivet, parlez-nous de vos interventions...

Nous intervenons pour déboucher des canalisations par exemple ou pour poser un collier sur une canalisation en cas de fuite, mais nous intervenons également pour des opérations de nature préventive et nous effectuons depuis 2009 des travaux de remplacement de différents réseaux, du réseau horizontal d'eau froide en couloir de cave, par exemple.

Robert Blivet, pouvez-vous détailler l'une de ces interventions ?

Nous assurons les travaux d'entretien des réseaux d'assainissement eaux usées (EU) et eaux-vannes (EV) des résidences ; prenons un autre exemple.



La résidence Bagatelle possède six bâtiments. Le réseau intérieur comprend 84 colonnes R+4, la longueur du réseau extérieur est de 287 mètres linéaires et inclut

11 regards. La durée du contrat est de trois ans et la programmation des interventions est précise et intègre les tâches suivantes :

- ▶ dégorgeage et curage de l'ensemble des colonnes EU/EV, des collecteurs EU-EV intérieurs, des pieds de colonnes jusqu'aux regards extérieurs, des siphons de sol dans les locaux vide-ordures,
- ▶ entretien des collecteurs extérieurs et des regards, extraction et enlèvement de la graisse, des boues, des racines...

En dehors des interventions programmées, nous nous sommes engagés à intervenir sur appel d'urgence.

Depuis l'année 2009, nous procédons dans plusieurs résidences au remplacement du réseau horizontal alimentant les immeubles en eau froide et passant dans les couloirs de caves, les caves techniques, les locaux vide-ordures, les locaux à vélos et dans les plafonds des halls en rez-de-jardin. Nous remplaçons les tuyaux en fer galvanisé par des équipements PVC pression et installons des vannes d'arrêt en pieds de colonnes.

▶ **Propos recueillis par Catherine Rich**



Exemples de travaux sur les canalisations

En dehors des interventions citées précédemment, d'autres travaux sont réalisés, par exemple, dans les couloirs de caves pour vérifier et éventuellement changer les canalisations.

TRAVAUX SUR LES CANALISATIONS
EXTÉRIEURES D'ALIMENTATION
DES IMMEUBLES



TRAVAUX SUR
LES CANALISATIONS
INTÉRIEURES VERTICALES
DES APPARTEMENTS ET
CHAMBRES DE SERVICE

Procédé d'inspection des canalisations par caméra



Quelle que soit la nature des travaux effectués, il est impératif de ne pas atteindre et dégrader les fourreaux et les regards situés dans les parties communes ou dans les jardins.

Ne jetez que du papier spécifique dans vos toilettes !

Surtout pas de lingettes, même si elles sont censées être biodégradables, ni serpillières, ni éponges, ni serviettes hygiéniques, ni ordures ménagères, ni blocs déodorants, ni tubes en carton déclarés biodégradables, ni huile de friture...



NE PAS JETER !

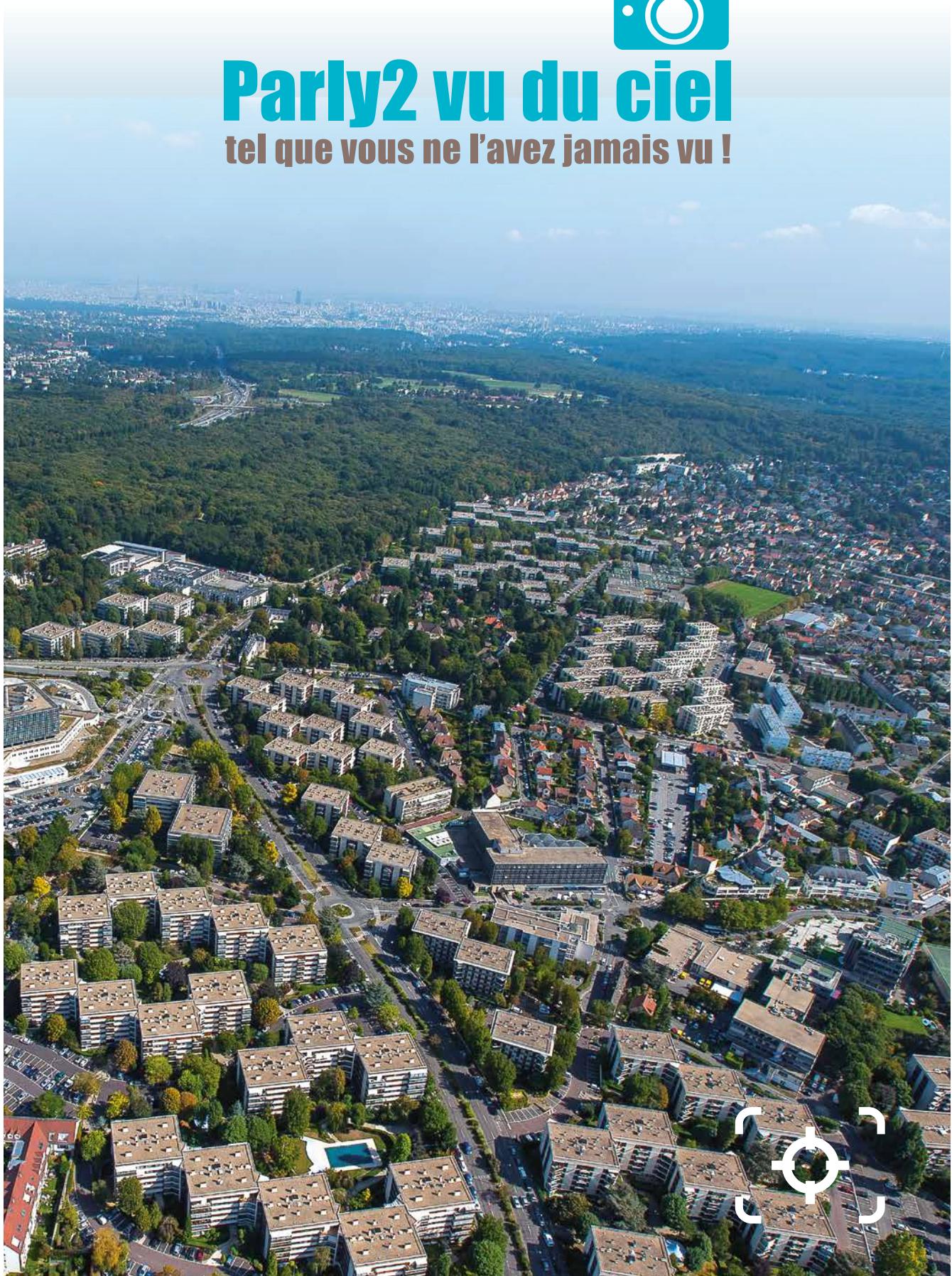
Ces éléments provoquent des bouchons en pied de colonne, entraînant des débordements et de nombreux dégâts dans nos canalisations.

**PARLYSIENS, À VOUS D'AGIR
C'EST VOTRE RESPONSABILITÉ**



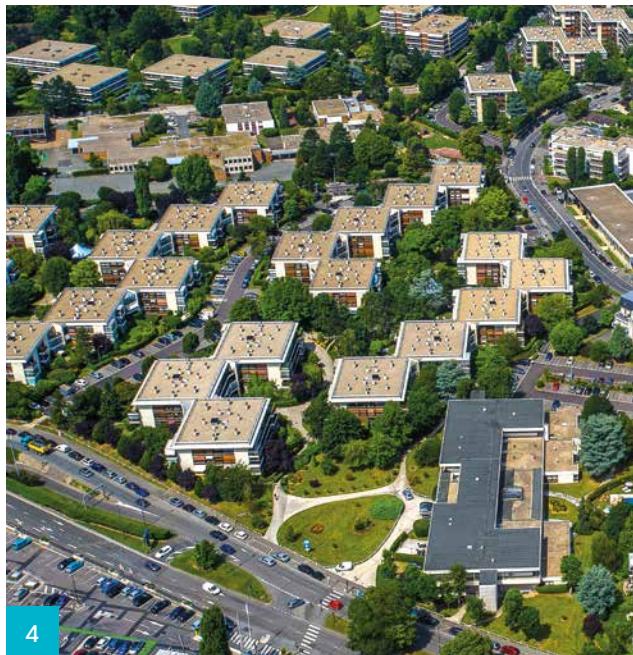
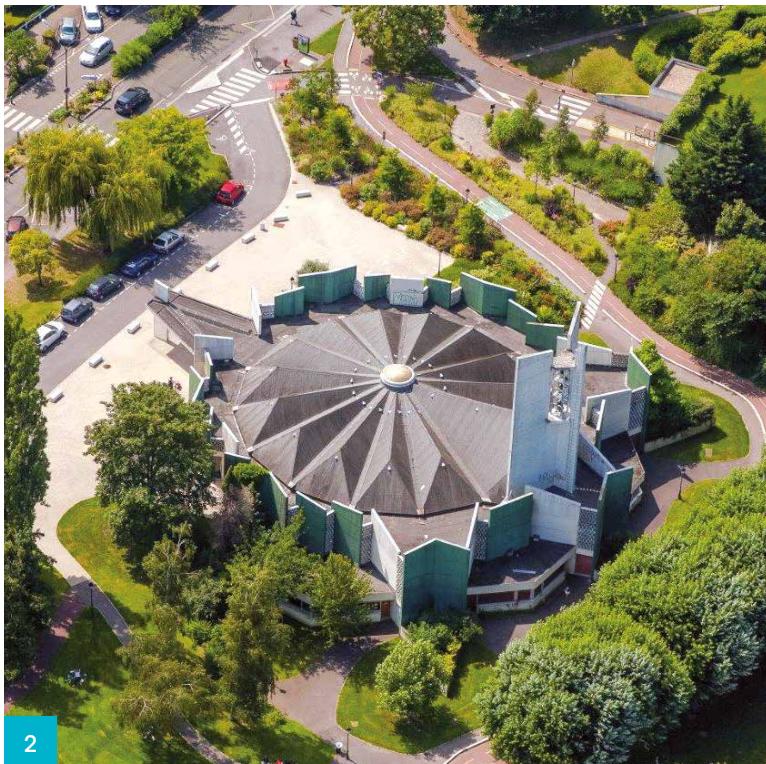
Parly2 vu du ciel

tel que vous ne l'avez jamais vu !



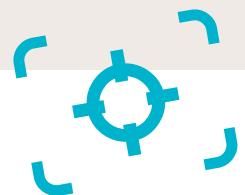


Parly2 vu du ciel





1. Résidence Tuileries
2. Eglise Notre Dame de la Résurrection
3. Résidence Longchamp
4. Ensemble des résidences autour du syndic-gérance

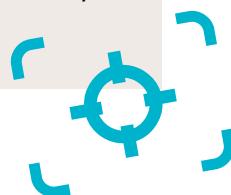




Parly2 vu du ciel



1. Vue de Rocquencourt
2. Résidence Palais Royal



Et si Parly2 était fibré...



Dès lors que nos résidences seront équipées d'accès « très haut débit », chacun d'entre nous aura enfin la possibilité de profiter des dernières technologies telles que la télévision full HD, les applications domotiques, la téléphonie IP de haute

qualité, etc... Bien entendu, certaines de ces applications sont déjà accessibles via l'ADSL classique, mais néanmoins avec de nombreuses limitations tant qualitatives qu'aléatoires lors du partage multi-équipements. L'intelligence déployée dans chacun des foyers et l'arrivée des objets connectés ne peuvent que nous inciter à accompagner cette révolution dans le domaine de la communication.

Parly2 s'est préoccupé de cet aspect dès 2011, en concertation avec les communes du Chesnay et de Rocquencourt qui bien entendu connaissaient le même besoin. Après avoir été échaudé par des propositions de l'opérateur Free qui, après de nombreuses promesses, ne souhaitait plus accompagner la copropriété, c'est alors avec Orange que Parly2 a choisi de progresser dans cette voie.

A ce jour, la fibre optique a été déployée sur 11 résidences de Parly2. La poursuite des travaux a été ralentie par les problèmes de fourreaux de nos parties privatives qui s'avèrent en très mauvais état. Dans de telles conditions, Orange, qui par ailleurs a respecté ses engagements, ne pouvait assurer le déploiement sur les 25 résidences restantes.

Après de nombreuses réunions, le Conseil Syndical Principal et Orange, conscients des enjeux importants, ont enfin trouvé un consensus permettant de préserver les intérêts des deux parties. Ainsi, le déploiement de la fibre va se poursuivre à compter de cette fin d'année et probablement sur une durée de 18 mois. C'est dans un contexte d'entretien du patrimoine et de mesures préventives que la copropriété assurera une remise en état de l'ensemble des parties privatives dédiées au passage de différents réseaux d'opérateurs, de câbles alarme et triphonie ascenseurs et de lignes spécifiques. En contrepartie, Orange poursuivra son investissement au sein de Parly2 dans le contexte économique délicat que nous connaissons.

Les nouvelles conventions des résidences concernées sont en cours de signature et un planning de réalisation sera établi dans les semaines à venir. Nous vous proposerons prochainement des réunions d'information avec Orange. Ainsi, chacun d'entre vous pourra mesurer l'intérêt technique de se raccorder, et ce dans des conditions économiques très proches de l'existant.

► **Paul Vidal et Benoist Labelle**

RAPPEL

L'opérateur Orange retenu pour le fibrage de nos résidences se doit de mettre à disposition de chaque lot un boîtier multi-opérateurs laissant toute liberté au copropriétaire occupant du choix de son opérateur commercial.

La vie de nos résidences

Travaux soumis au vote en Assemblée Générale des Syndicats Secondaires

Au moment de la rédaction de cette « Lettre », les Assemblées de vos résidences ne sont pas encore terminées ; les résultats des votes des résolutions ne sont donc pas encore tous connus. Le tableau ci-dessous vous donne la liste des travaux proposés.

TYPE DE TRAVAUX	RÉSIDENCE
Abattage d'arbres	Odéon, St Michel, Concorde, St James, Monceau, Rivoli, Iéna, Bagatelle, Georges V, Louvre, La Muette, Gabriel, Solférino, St Cloud, Etoile, Dauphine
Plantation d'arbres	St Michel, Tuileries, St James, Rivoli, Iéna, Louvre, Gabriel, St Cloud, Etoile
Elagage, travaux espaces verts	St Augustin, Longchamp, Dauphine, Orangerie, Concorde, Tuileries, St James, Monceau, La Muette, Gabriel, Solférino, Breteuil, St Cloud
Décapage des garde-corps (au lieu d'un simple grattage des barreaudages)	Odéon
Réfection des cages d'escalier et/ou des paliers	Odéon, Breteuil, Foch, Palais Royal, La Muette
Nettoyage de trumeaux en pierre en pignon (nettoyage à l'eau froide sous haute pression, ponçage de la pierre et réfection des joints)	Odéon, Passy, Gabriel
Nouveau contrat d'entretien des façades	Chaillot, St Michel, Pré Catelan
Démoussage des toitures terrasses (enlèvement des végétaux, application d'un désherbant, vérification des relevés d'étanchéité, des ventilations et descentes d'eau pluviales, aplanissement des gravillons)	Chaillot, St Augustin, Orangerie, Varenne, Concorde, Rivoli, Orsay, Breteuil
Création d'un sas dans le hall (installation d'un ensemble vitré en aluminium thermo laqué ton bois Remplacement portes d'entrée (soit en bois exotique, soit en aluminium thermolaqué ton bois)	St Michel, Bagatelle, Georges V, Solférino
Remplacement de canalisations en couloir de caves (pose de canalisations PVC pression horizontale + vannes)	Ranelagh, Georges V, La Muette, Maillot
Mise en place d'un contrôle d'accès Vigik sur portes accès couloirs de caves et réfection couloirs cave	Ranelagh, Louvre, Etoile
Ascenseurs : réfection peinture portes, rembobinage moteur	St Augustin, Palais, Royal, St Honoré
Réfection partielle des allées piétonnes	St Augustin, Dauphine, Trocadéro, La Muette, Tuileries
Travaux dans la loge et/ou l'appartement de l'intendant	Longchamp, Rivoli, La Muette, Gabriel, St Cloud, Etoile
Remplacement des boîtes aux lettres	Longchamp
Mise en place d'un accès piéton avec contrôle d'accès	Longchamp
Reprise d'étanchéité dans les garages souterrains ou les caves	Longchamp, Orangerie, Varenne, Auteuil, Gabriel
Réfection ou remplacement des mains courantes et des frissettes	Passy, Auteuil, Trocadéro, Rivoli, La Muette, Gabriel
Remplacement de fontes EU* en caves	Passy
Réfection/remplacement du réseau en vide sanitaire et /ou chemisage du réseau EP/EU/EV* (pose des canalisations sous dallage comprenant découpe et démolition des dalles, terrassement, évacuation des terres, fourniture et pose de tuyau pvc, raccordement des branchements des pieds de colonnes et des siphons de sol)	St Augustin, Passy, Concorde, St Honoré

* EP : Eaux pluviales - EU : Eaux usées - EV : Eaux-vannes



TYPE TRAVAUX	RÉSIDENCE
Etanchéité de balcons (démolition, arrachage des étanchéités, mise en œuvre d'un joint, pontage des fissures, mise en œuvre d'un enduit, d'une chape élastomère et d'une couche de désolidarisation, travail sur les relevés, fourniture et pose de pissettes, réalisation d'une chape avec plastifiant réducteur d'eau, enduit ciment)	Concorde, Tuileries ,St James, Auteuil, Pré Catelan, Rivoli, Bagatelle, Louvre, La Muette
Aménagement sous escalier (vasque, miroir, décor floral)	Tuileries, Gabriel
Remplacement de la porte traversière des caves	St James
Vidéo protection dans les halls des immeubles (caméra reliée à un enregistreur dans une armoire fermée à clé, les images n'étant pas visionnées en temps réel et effacées au bout de 30 jours) ; la réalisation des travaux est soumise à l'obtention de toutes autorisations ou déclarations nécessaires auprès de la CNIL et de la Préfecture	Gabriel, Etoile
Mise en place d'un ralentisseur	Monceau, Iéna, Bagatelle
Réfection des plafonds des parties communes intérieures	Auteuil
Aménagements dans les garages souterrains	Pré Catelan, La Muette
Remplacement de la platine interphone par une platine mixte audio/vidéo	Pré Catelan, Palais Royal, Bagatelle, Solférino, St Cloud
Fermeture d'accès (amélioration de la sécurité)	Pré Catelan, Opéra
Réfection des locaux VO (fourniture et pose de carrelage au sol et au mur sur une hauteur d'environ 1,20m, peinture, vernis)	Neuilly, Opéra
Réfection des volets	Neuilly, St Germain
Mise en place de l'éclairage automatique par paliers	Neuilly
Peinture des sous-faces d'acrotères	St Germain
Installation de portes coulissantes dans les locaux vélos	Foch
Réfection des couloirs de chambres de service	Foch
Nettoyage des pierres et joints des murs accolés Réparation des murs de pierre en pignon	Rivoli, Iéna, La Muette
Etanchéité des toitures terrasses (préparation du support, pare vapeur, travaux de maçonnerie, isolation thermique, étanchéité des parties horizontales et verticales ; renfort, joint de dilatation, joint de fractionnement, protections, ventilations, évacuations, dalles de gravillon lavé, pare vues, rehausse éventuelle de lanterneau)	Iéna
Remplacement des bandeaux	La Muette
Contrôle d'accès d'un bâtiment	Gabriel, St Michel
Création de rampes d'accès aux bâtiments	Opéra
Création d'un parking motos	St Honoré
Fermeture de l'accès au garage souterrain par des portes automatiques	Etoile

**Propriétaires, copropriétaires, syndicat de copropriétaires,
syndic bénévole et futur acquéreur immobilier**

*Pour bien gérer votre patrimoine immobilier
et être mieux conseillé, informé et défendu rejoignez la*



CHAMBRE NATIONALE DES PROPRIÉTAIRES

**Inscrivez-vous, dès aujourd'hui,
et bénéficiez de **6 mois d'adhésion gratuit**
à la Chambre Nationale des Propriétaires ainsi que des tarifs
et avantages offerts par nos partenaires**



BARNES
INTERNATIONAL LUXURY REAL ESTATE



CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE



Bulletin d'adhésion pour 6 mois – Offre spéciale (code PROMO : PARLY2)

Nom : Prénom :
Adresse : n° : Voie :
Code postal : Ville :
E-mail :@ Tél. :

Adhère gratuitement à la Chambre Nationale des Propriétaires pour une durée de 6 mois
Bulletin à renvoyer à la Chambre Nationale des Propriétaires
72-76 rue de Longchamp - 75116 Paris

Actualités juridiques

Interdiction des cheminées traditionnelles

A compter du 1^{er} janvier 2015, si votre appartement est équipé d'une cheminée traditionnelle (immeubles type 2 et 3 à Parly2), vous ne pourrez plus faire de feu, sauf à installer un poêle ou un foyer fermé type insert (arrêté inter-préfectoral du 25 mars 2013).



Installation de détecteurs de fumée

L'arrêté du 5 février 2013 prévoit qu'à compter du 8 mars 2015, tout lieu

d'habitation devra être équipé d'un détecteur de fumée :

« Dans les parties privatives des bâtiments d'habitation, au moins un détecteur de fumée normalisé est installé dans chaque logement, de préférence dans la circulation ou le dégagement desservant les chambres. Le détecteur est fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois, ainsi que des sources de vapeur ».

Assurance obligatoire

L'article 27 de la loi ALUR (loi DUFLOT publiée le 26 mars 2014) prévoit une **obligation** d'assurance pour tout copropriétaire, occupant ou non. Il s'agit d'une **assurance de responsabilité civile** :

« Chaque copropriétaire est tenu de s'assurer contre les risques de responsabilité civile dont il doit répondre en sa qualité, soit de copropriétaire occupant, soit de copropriétaire non-occupant ».

Ce texte est d'ordre public et d'application immédiate.

Loggiarama

78340 - LES CLAYES SOUS BOIS **VITRERIE - MIROITERIE**

DEPUIS LA CRÉATION DE PARLY2

QUALITÉ - RAPIDITÉ & EXIGENCE
Pour le professionnel et le particulier

MIROIRS - DOUBLES VITRAGES
DÉCOUPE DE VERRE - LOGGIAS
MAGASINS - VÉRANDAS
BOW-WINDOW
ALU - PORTES COULISSANTES
VOLETS ROULANTS - STORES INT/EXT



LOGGIARAMA : 6 rue du Président Kennedy, Z.I. du Chêne Sorcier - 78340 Les Clayes Sous Bois - Tél : 01 30 07 56 84 - Fax : 01 30 79 03 41
E-mail : loggiarama@wanadoo.fr - www.loggiarama.fr

Passage de témoin au Club Ars



Merci à Françoise Léridon

Après 40 ans d'investissement, Françoise Léridon, Présidente du Club ARS, prend une retraite bien méritée. Lors de l'Assemblée Générale du Club ARS du 1^{er} décembre dernier, Annette Bosset-Carré a été élue Présidente.

Annette Bosset-Carré, vous venez d'être élue Présidente du Club ARS, mais tous les Parlysiens ne vous connaissent pas. Pouvez-vous vous présenter ?

J'habite à Parly2 depuis 1968. Je me suis « promenée » du square du Dragon au square d'Astorg en passant par la résidence Solférino. Je suis une parlysienne convaincue et heureuse.

J'y ai élevé mes 2 enfants et y accueille mes 6 petits enfants avec autant de plaisir. J'ai eu la chance d'exercer l'essentiel de ma carrière professionnelle au Chesnay.

Mes engagements dans la vie associative ont jalonné ma vie, que ce soit dans le monde sportif (trésorière, commissaire aux comptes) ou dans l'univers culturel (comité des fêtes du Chesnay). Je suis actuellement trésorière de l'association « Du Chesnay d'hier à aujourd'hui ».



Bienvenue à Annette Bosset-Carré

Créé il y a 40 ans, le Club Ars doit s'adapter à l'environnement d'aujourd'hui. Quelles sont les orientations et objectifs que vous souhaitez donner au Club ARS ?

Je souhaite poursuivre le travail extraordinaire qu'a effectué Françoise Léridon en m'assurant de sa présence ponctuelle pour que ce passage de témoin soit le plus efficace pour notre Club.

L'année 2014-2015 est déjà programmée. Toutefois, des modifications dans les activités prévues pourraient intervenir.

En effet, notre ville compte beaucoup d'associations culturelles. Nous devons donc réfléchir à améliorer nos activités en nous appuyant sur les points forts du club Ars, notamment toutes les activités artistiques que sont l'aquarelle, le dessin et la peinture et peut-être à revisiter des activités comme les sorties théâtrales ou les dîners-conférences.

Je m'attacherai aussi à déléguer une partie de ma charge aux membres du Conseil d'Administration.

Tout se fera en douceur et chacun y trouvera sa place.

► **Propos recueillis par Patrick Chapotot**

Monsieur Ribaud nous a quittés

Nous apprenons avec regret le décès de Monsieur Ribaud, parlyisien de longue date. Monsieur Ribaud a occupé la fonction de Délégué Titulaire au Conseil Principal entre 1994 et 2005 pour la résidence Orsay, fonction dans laquelle il s'est investi avec constance. Nous présentons nos condoléances les plus sincères à sa famille et lui assurons de notre profonde sympathie.



Agenda des sorties et de nos ateliers

Comme chaque année, le Club Ars a participé à la Fête des Chênes verts et a ouvert ses portes le 15 septembre. Isabelle Gatie et Marie Cécile Hellot ont accueilli nouveaux et anciens adhérents. Les cours ont commencé à compter du 22 septembre. Il reste des places disponibles dans plusieurs activités et d'autres sessions vont commencer à partir de janvier.

Les informations pratiques sont disponibles sur les affiches placées dans tous les halls d'immeubles de Parly2 et sur notre site web www.clubars.com

Bibliothèque

Du lundi au vendredi, de 15h à 18h.

Les premières nouveautés de la rentrée sont là ! Les prix littéraires et bien d'autres... La bibliothèque reste un lieu de rencontre et d'échange entre les lecteurs. Des « poches » sont à votre disposition si vous partez en voyage !

Café-Littéraire

Du lundi au vendredi, de 15h à 18h :

20 janvier : « Nos voisins britanniques ».

17 mars : « Bonjour Docteur ».

12 mai : « Europe et Renaissance ».

16 juin : « La Famille ».

Dîner-Conférence



Par Laurence Chancharle, professeur d'Histoire de l'Art, 1h30 de conférence, suivie d'un dîner convivial (les personnes seules seront accompagnées).

14 janvier : « 6 portraits à la loupe » seront étudiés en détails, ainsi que les thématiques des pays et des époques.

11 février : « Vélasquez » (pour préparer l'exposition du Grand Palais).

14 avril : « Comprendre l'abstraction », de 1910 à nos jours. Nous parcourrons l'évolution de ce nouveau genre, de l'abstraction russe à Pierre Soulages en passant par Nicolas de Staël, etc.

Visites de musées, d'ateliers d'artistes ou de galeries

Inscriptions 15 jours auparavant (covoiturage).

11 février à 14h : Musée Picasso (rénové).

18 mars à 14h : Fondation Louis Vuitton.

Dîner-œnologie : le Chablis

Jeu 29 janvier à 20h.

Atelier Mémoire

À partir du 22 janvier.

8 séances de 2h, les jeudis de 16h30 à 18h30.

Cet atelier, animé par une psychologue spécialisée, vous apprendra à comprendre, à stimuler votre mémoire et à développer vos facultés intellectuelles. Les exercices ludiques et variés permettent de prendre conscience de ses stratégies personnelles.

Informatique

Des sessions sont proposées pour tablettes, PC, Mac.

Exposition

Du 17 au 29 mars.

« La Rencontre » exposera les œuvres des jeunes et adultes de l'IME (dessins peinture, objets en volume).

Salle d'Exposition

Le Centre Culturel dont l'un des objectifs est la promotion et la diffusion artistique a la chance d'avoir une très belle salle avec des cimaises permettant d'accrocher harmonieusement de nombreuses œuvres. Il est heureux d'accueillir les artistes peintres, graveurs, photographes afin qu'ils exposent leurs œuvres et se fassent ainsi connaître du public régional, sensible à l'Art. Pour tout renseignement, nous contacter.

Nos cimaises vous attendent ! Si vous souhaitez être tenus au courant de ces expositions, consultez notre site ou demandez-nous de vous envoyer le programme.

Ateliers d'artisanat

Des places sont encore disponibles et d'autres sessions vont commencer à partir de janvier.

Réfection de sièges à l'ancienne

(sangles, ressorts, tapisseries) : sessions de février à juin.

Reliure

Un nouveau matériel permettra de commencer un atelier en janvier dès que 8 élèves seront inscrits.

Bridge

Tous les lundis de 14h à 18h. En parties libres, dans une atmosphère conviviale, sans compétition.

Vous ne savez pas quand
vous partirez à la retraite mais...

VOUS SAUREZ TOUJOURS LA VALEUR DE VOTRE BIEN IMMOBILIER !



OFFERT

Suivi de Valeur
Personnalisé

- Suivi semestriel du marché
- Valeur réactualisée de votre bien
- Plateforme d'appels personnalisés

Pour en savoir plus sur ce service SVP,
contactez l'une de nos 2 agences dès janvier 2014 :

AGENCE DE PARLY 2 SIÈGE

2, avenue Charles-de-Gaulle - 78150 LE CHESNAY - Tél. : 01 39 63 67 89
Fax : 01 82 66 02 60 - Email : parly2@cph.fr

AGENCE DE PARLY 2 CENTRE COMMERCIAL

Centre commercial Parly 2 - 78150 LE CHESNAY - Tél. : 01 39 55 48 00
Fax : 01 82 66 02 60 - Email : parly2@cph.fr

